



# POLITIQUE ENVIRONNEMENT TEMEX CERAMICS



■ **La prise en compte de nos impacts environnementaux dans nos procédés de fabrication et nos produits fait plus que jamais partie de nos préoccupations et de celles de nos clients partout dans le monde. Dans ce contexte, nous nous engageons :**

À veiller au respect des réglementations en vigueur ainsi qu'aux exigences de nos clients en matière environnementale,

À tendre en permanence à limiter l'impact de nos produits et procédés sur l'environnement et à intégrer cette préoccupation dès la conception,

À favoriser la prévention de la pollution et à adopter une démarche d'amélioration continue dans ce domaine,

■ **Sur la base des actions déjà menées en 2010, nos efforts porteront encore en 2011 sur la réduction des rejets et de l'utilisation de substances dangereuses telles que le trichloroéthylène. Nos priorités pour 2011 seront de :**

Poursuivre la mise en place de solutions alternatives au nettoyage avec du trichloroéthylène.

D'avancer sur la substitution du trichloroéthylène au cœur de notre procédé céramique

Former l'ensemble de notre personnel aux nouvelles réglementations applicables aux produits chimiques (classement CLP, SGS, REACH...)

D'intégrer chaque fois que cela est possible les aspects sécurité dans notre SME

La responsabilité et la mise en œuvre de cette politique et de son suivi sont confiés sous la responsabilité de J. Spérando, à Béatrice Inza qui est mon représentant pour ce qui concerne l'environnement.

Fabrice BAYLET  
Président TEMEX CERAMICS

Pessac, le 13/01/2011